Aide-mémoire – Mobilité étudiante
Séjours février et mars

CÉGEP TROIS-RIVIÈRES

Informations essentielles

Un projet de mobilité étudiante est une expérience de groupe, il revient à chacun et chacune de prendre ses responsabilités afin que l'expérience soit positive et agréable pour tous.

En participant à un projet de mobilité étudiante, tu t'engages à être présent·e et à participer aux rencontres d'information, à respecter le calendrier de paiement et les délais de remise de documents.

Rencontres préparatoires* :
- Septembre-octobre : 1re rencontre avec le Bureau international
- 2-4 semaines avant le départ : Formation prédépart

Moyens de communication :
- MIO : Plateforme utilisée pour communiquer avec le Bureau international
- Page Mobilité étudiante du site Web : Endroit où se trouvent tous les gabarits des documents à remplir et remettre

*Les dates de ces rencontres te seront communiquées par MIO.

Documents à fournir

Voici une liste des documents que tu devras fournir dès le mois d'octobre :

À envoyer directement à ton enseignant·e responsable par MIO :
- Copie du passeport
- Entente d'engagement
- Assurance voyage (confirmation de couverture voyage)
- Autres documents selon la situation : 1) visa 2) lettre de consentement pour voyageurs mineurs 3) autres démarches santé voyage
- Fiche santé

Finances et dépenses

Calendrier de paiement

Il est essentiel de respecter le calendrier de paiement déterminé au début du projet. Les factures seront émises sur Omnivox et sont à payer dans un délai de 10 jours ouvrables. Tu as des questions ? Écris par MIO au Bureau international.

Règle du 20 $

Après avoir fait tous tes paiements, il est possible que la balance des comptes du projet varie légèrement. S'il y a une différence de +/- 20 $, tu ne seras pas facturé ni remboursé.

Désistement et remboursement

En cas de désistement, un remboursement en totalité pourra être fait si aucuns frais n'ont encore été engagés par le Bureau international. Si des frais ont déjà été engagés, le montant qui pourra t'être remboursé est variable en fonction des politiques de remboursement des partenaires.

S'il s'agit d'un désistement pour une raison de maladie, le Bureau international peut te fournir un accompagnement personnalisé.

Financement

Fondation du Cégep de Trois-Rivières

La Fondation offre différentes options pour soutenir ton projet de mobilité :

- Vente de billets de tirage (durée fixe dans le temps)
- Demande de dons
- Accompagnement de sociofinancement

Sache, cependant, que si tu as déjà reçu des dons d'une autre instance/département, une analyse sera faite à savoir si tu peux également en recevoir de la part de la Fondation. Pour toutes questions, écris à fondation@cegeptr.qc.ca

Association générale des étudiants (AGECTR)

Il est possible de déposer une demande de dons auprès de l'AGE, si un·e représentant·e de ton programme est membre du comité administratif de l'AGE. Consulte https://agectr.ca/ pour plus d'informations.

Demandes de commandites auprès d'entreprises privées

Il est possible pour toi de faire des demandes de commandites auprès de ton entourage. L'argent récolté se retrouve dans le compte du projet et ne te sera pas remis directement. Sache également qu'en cas de désistement, il n'y aura pas de remboursement.

Si ton donateur souhaite avoir un reçu d'impôt pour sa commandite, c'est possible! Dans ce cas, l'argent sera pour le groupe entier et non pour un·e seul·e étudiant·e qui a obtenu la commandite.

Pour en savoir plus, consulte la politique de gestion des risques des activités internationales (P-510).

Échéancier		
Événement/tâche	**Détails**	**Date**
1re rencontre avec le Bureau international (obligatoire)	Ordre du jour : - Rôles et responsabilités - Déroulement - Calendrier de paiements - Méthodes de paiement	Septembre/ octobre
Remise de documents	À envoyer à ton enseignant·e responsable par MIO : - Copie du passeport - Entente d'engagement - Assurance voyage (confirmation de couverture voyage) o Voir procédure pour demande de confirmation de couverture voyage au Plan Major - Autres documents selon la situation : 1) visa, 2) lettre de consentement pour voyageurs mineurs 3) autres démarches santé voyage - Fiche santé	Octobre Plan Major : Il est possible que tu reçoives ta confirmation plus près de la date de ton départ
Paiements	Faire les paiements selon le calendrier établi	Octobre/ décembre
Plan Major	Transmettre ta confirmation de couverture voyage au Plan Major À envoyer à ton enseignant·e responsable par MIO	6 semaines avant le départ

Formation prédépart (obligatoire)	Ordre du jour : - Préparation pour le séjour - Bagages - Argent - Etc.	2-4 semaines avant le départ
Bilan du séjour	Remplir le formulaire « Bilan du séjour » qui sera envoyé par MIO	Maximum 2 semaines après le séjour